CHARTE D'ENGAGEMENT DÉCONFINEMENT

RÉOUVERTURE DES CLUBS DE SQUASH

A COMPTER DU 2 JUIN 2020

CHARTE DES 10 ENGAGEMENTS DES GESTIONNAIRES DE CLUBS DE SQUASH

Je soussigné(e) ....., gestionnaire du club de ..... m'engage à respecter les recommandations suivantes pour une réouverture de mon club de Squash dans des conditions optimales de sécurité sanitaire :

- Respect du Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

- Respect du protocole de déconfinement fédéral validé par le Ministère

- Respect de la distanciation sociale de minimum 1 mètre entre 2 personnes et d'un espace minimum de 4m² par personne à l'intérieur du club

- Blocage des entrées dans mon club lorsque le plafond de 1 personne par 4m² est atteint

- Appliquer un système de réservation des courts en décalé afin d'éviter les rassemblements lors de l'arrivée et du départ des personnes

- Recommander le port du masque dans les espaces communs

- Organiser la circulation dans mon club par un marquage visible afin de garantir la distanciation entre les personnes

- Mettre à disposition des personnes un moyen de désinfection des mains à proximité de chaque court (savon, gel,...)

- Désinfecter les parties communes régulièrement (vestiaires, sanitaires, accueil, ...)

- Désinfecter la poignée des courts après chaque utilisation

Nom et Signature du Gestionnaire du club